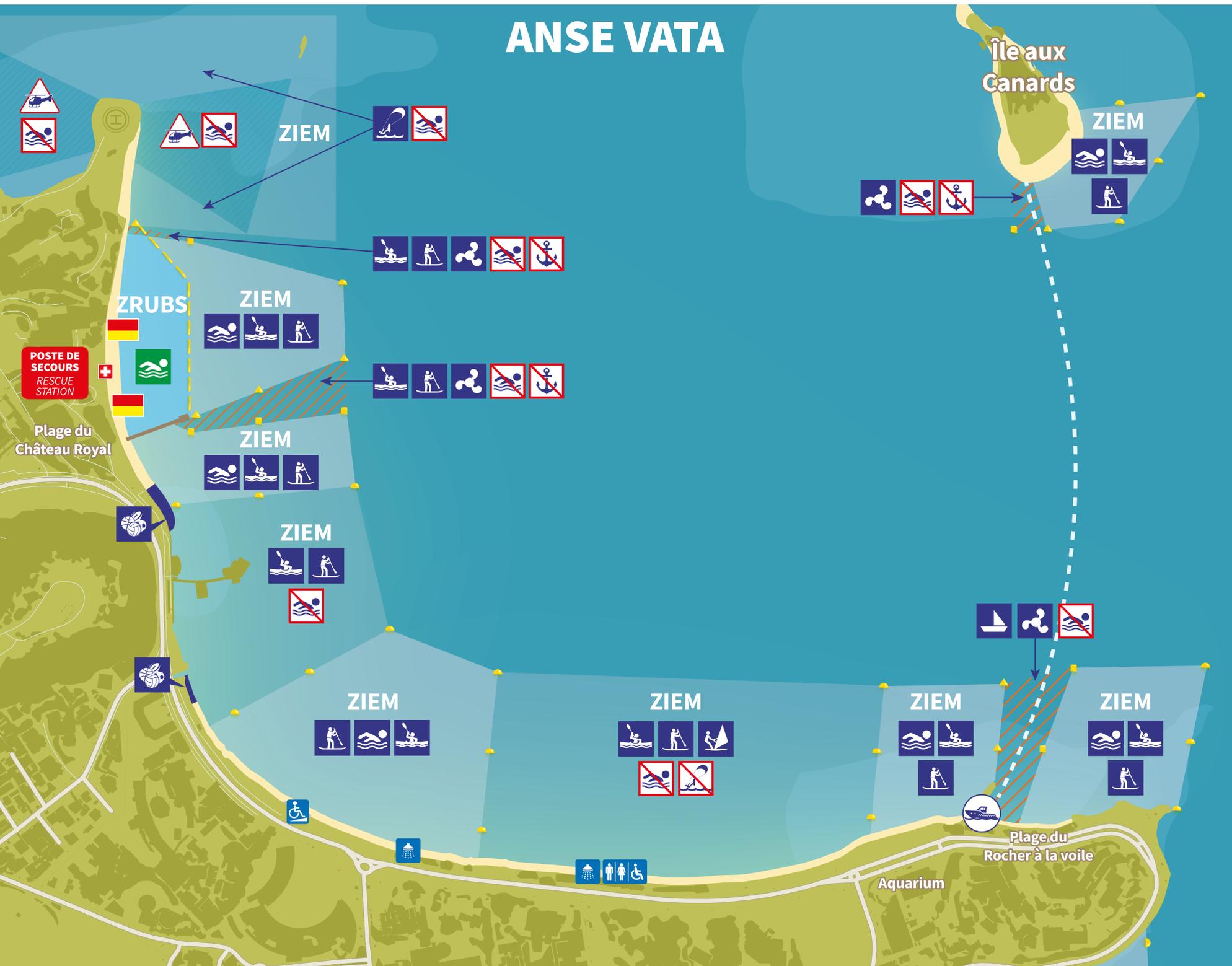


PLAN DE BALISAGE



LA BAINNADE HORS DE LA ZONE SÉCURISÉE DE LA PLAGE DU CHÂTEAU ROYAL ET LES ACTIVITÉS NAUTIQUES SONT PRATIQUÉES AUX RISQUES ET PÉRILS DES USAGERS.

Swimming and participating in nautical activities outside the secure area of the Royal Castle Beach are done at the user's own risk.

-  **Zone de baignade sécurisée par une barrière anti-requins**
Secured swimming area by a shark barrier
-  **Zone de surveillance de la baignade**
Supervised swimming area
-  **Zone interdite aux engins motorisés**
Baignade et activités nautiques aux risques et périls
Swimming and water activities area at your own risk
-  **Axe d'approche de l'hélicoptère**
Helicopter approach area
-  **Chenal réservé aux embarcations**
Boat waterway
-  **Jeux de ballon autorisés**
Ball games allowed

Surveillance de la qualité des eaux de baignade

Monitoring of the beach water quality



La ville de Nouméa communique les résultats des analyses des eaux de baignade sur les panneaux d'affichage des plages contrôlées et sur le site de la Ville.

RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE



RÈGLEMENTATION DES ZONES BALISÉES



Conformément à l'arrêté n°2024/2029 du 11 septembre 2024 portant réglementation de police de la baignade et des activités nautiques dans la bande littorale des 300 mètres bordant la commune de Nouméa, et l'arrêté n°2023/02 du 2 janvier 2023 relatif à la protection des squares, jardins, monuments, promenades, plages, places, espaces verts publics et mangroves urbaines.

EN CAS DE DANGER – In emergency dial

- Pompiers – Firefighters/Lifeguards **18**
- Secours en mer – Maritime rescue **16**
- Police municipale – City police **1022**
- Police nationale – National police **17**

Sur le littoral de Nouméa, toutes les pratiques susceptibles d'attirer les requins près des côtes sont interdites, notamment de jeter des déchets organiques, de nettoyer, gratter et vider des poissons et produits de la mer, d'abandonner les débris de poisson, de nourrir les animaux marins et de perturber intentionnellement les requins. La pêche est interdite dans les zones de baignade ou d'activités nautiques, ainsi que sur la bande littorale comprise de la baie des Citrons à la pointe Magnin.

Suivez ces conseils simples de sécurité afin de réduire les risques d'attaques de requins :

- Privilégiez les zones de baignade sécurisées
- Respectez les interdictions de baignade
- Ne vous baignez pas dans les eaux troubles, pendant et après de fortes pluies
- Ne pratiquez pas vos activités nautiques seul
- Evitez de nager à l'aube ou au crépuscule
- Face à un requin : restez calme. Une fois sorti de l'eau, prévenez les secours en mer (N°16)

On Noumea's coastline, all practices susceptible to attract sharks near the coasts are forbidden, including throwing away organical waste, cleaning, scraping or gutting fish and fish products, leaving fish waste behind, feeding sea animals, and deliberately disturbing sharks. Fishing is forbidden in the swimming and water activities area as well as the coastline between Lemon Bay and Magnin.

Follow these simple safety recommendations to reduce the risk of shark attacks :

- Try to swim in secured areas
- Respect bathing ban
- Do not swim in trouble waters, during and after periods of high rainfall
- Avoid water activities alone
- Avoid swimming at dawn or dusk
- If you encounter a shark : stay calm. Once out of the water, call the maritime rescue (N°16)

